

Réponses du Dasen aux liminaires

En ce qui concerne l'étude de la carte scolaire, l'approche est qualitative et pas uniquement sur des chiffres. Deux situations qui peuvent sembler identiques sont étudiées également sur la durée et peuvent donc avoir des réponses différentes.

Le remplacement est une préoccupation que nous partageons mais avec des positions différentes. La situation est difficile dans notre département et nous créons des postes de remplaçants chaque année. Andjaro permet de recenser la disponibilité des remplaçants pour être plus efficace. Il y a une très légère amélioration du taux d'encadrement.

Il y a 2 problématiques : le nombre d'enseignants dans le département et le déficit en ressource humaine. Même si le nombre de postes de remplaçants augmente, il faut pouvoir y mettre quelqu'un.

Au niveau du recrutement de contractuels, le renouvellement de certains contrats sera fait au 1^{er} septembre et les contrats courent jusqu'au 31 août.

En ce qui concerne l'appel sur liste complémentaire, la décision est nationale. On est en attente du nombre de recrutements possible sur ces listes (décision ministérielle). Le 67 a fait le nécessaire pour étirer ces listes.

Il y a deux CLA (Contrats Locaux d'Accompagnement) dans le département : un au collège de La Broque, l'autre au collège du Ried.

Les dispositifs TED-i* : l'objectif est de maintenir les liens entre l'école et les enfants malades grâce au numérique (permettre à l'enfant malade de participer en direct aux enseignements dispensés dans sa classe). Les élèves atteints de maladies graves et durables seront privilégiés. Il y a 10 dispositifs déployés dans le département.

* TED-i : en savoir plus [ICI](#).